

voir les intentions. Puis, au-dessous encore de la presse quasi officielle, il y a la presse amie, qui remplit la tâche d'une défense officielle. Or, ce qui n'engage pas peut au moins compromettre. C'est au pouvoir à repousser tout ce qu'on dit ou pour lui ou comme sa pensée ; nos usages de polémique et de publicité feront toujours qu'on cherchera dans le langage de ses journaux des projets, ou au moins des vellétés. Telle est l'origine de ces rumeurs de coups d'Etat qui se reproduisent de semaine en semaine. Le gouvernement les met sur le compte de la malveillance ; mais, quand on remonte à leur source, on les trouve toujours dans quelque provocation de ces prétendus amis ou confidents, tantôt contre le suffrage universel, tantôt contre les droits de la représentation nationale, tantôt contre les limites imposées par la Constitution aux Pouvoirs législatif ou exécutif, tantôt contre les droits inviolables attribués aux citoyens.

Nous ne considérons ici ces inconvénients que sous le seul rapport des obstacles qu'ils apportent à l'amélioration économique, obstacles qui, nous en sommes persuadés, sont passagers, et sont plutôt des fantômes créés par l'imagination que des réalités. De même que les deux grands partis qui partagent la France se calomnient, ils se font aussi peur réciproquement, et peut-être qu'ils ne se calomnient que parce que de bonne foi ils donnent un corps et une réalité aux imaginations de leurs peurs. Après tout, il n'y a, des deux côtés, que les insensés qui rêvent, ici des coups d'Etat en faveur du despotisme, là de nouvelles guerres de rues en faveur de la démagogie. Entre tous les deux, s'élève comme un mur de granit la Constitution républicaine et démocratique, et, plus encore, la ferme volonté de l'immense majorité de la France. Mais encore, faut-il qu'on voie où sont les véritables, les seules conditions de stabilité ; car, les insensés dont il s'agit ont la parole haute, ils occupent toutes les tribunes de la presse, et leurs clameurs hostiles couvrent notre besoin de liberté calme et régulière et de repos à l'ombre de l'ordre établi. Pourquoi les noms de quelques hommes sortis de l'urne électorale jettent-ils tant de trouble ? C'est qu'on ne voit pas, dans ces choix, seulement ce qui y est en effet, c'est-à-dire l'effet naturel du jeu de nos institutions ; c'est qu'on y voit le dénombrement des forces de la République, et que les rêveurs du Royalisme se sont tellement accoutumés à considérer la République comme quelque chose de fragile et d'abandonné, qu'ils s'arrêtent, pleins d'étonnement et d'effroi, en s'apercevant que ce quelque chose est moralement et matériellement au-dessus des attaques ; c'est qu'alors, leurs folles colères sont véritablement une déclaration de guerre,